

76. Nous réaffirmons notre inébranlable attachement à la pleine réalisation des objectifs énoncés dans le Traité de non-prolifération. À cette fin, nous accueillons avec satisfaction la récente adoption par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'un programme visant à rendre le système de garanties plus efficace et plus efficient. Nous engageons vivement tous les États à conclure dans les meilleurs délais des protocoles additionnels avec l'AIEA. Nous réaffirmons notre détermination à entreprendre sans délai et à mener à bien au plus tôt les négociations en vue d'une convention qui interdise la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs.

77. Nous saluons les progrès accomplis à Helsinki, en mars, quant à la maîtrise des armements stratégiques, et nous attendons avec intérêt l'entrée en vigueur prochaine de l'accord START II et l'ouverture de négociations en vue d'un accord START III. Nous réaffirmons le rôle clé que joue le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe pour le renforcement de la sécurité européenne et nous saluons la décision d'en mener à bien l'adaptation aussi rapidement que possible. Nous accueillons favorablement l'accord intervenu récemment entre la Russie, le Kazakhstan, le Kirgizistan, le Tadjikistan et la Chine sur la réduction des forces militaires stationnées le long de leurs frontières, y voyant une importante contribution à la sécurité de la région.

78. Nous souscrivons sans réserve aux efforts déployés par la Commission spéciale des Nations unies et par l'AIEA en vue d'éliminer les capacités de fabrication d'armes de destruction massive en Iraq et de surveiller le respect des dispositions en vigueur. Nous réaffirmons l'importance de la mise en œuvre du Cadre agréé entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée et de l'exécution intégrale par cette dernière des obligations qu'il comporte en matière de non-prolifération. Nous attachons par conséquent beaucoup de prix à la poursuite du rôle que joue l'AIEA pour la surveillance du gel imposé au programme nucléaire nord-coréen, l'application de garanties et la préservation de tous les renseignements relatifs aux activités passées de la Corée du Nord. Nous accueillons avec satisfaction l'aboutissement des négociations visant la participation de l'Union européenne (UE) à l'Organisation pour le développement de l'énergie dans la péninsule coréenne (KEDO) et nous appelons la communauté internationale à renforcer son soutien à la KEDO, y compris en lui fournissant un soutien financier. Nous soulignons l'importance des pourparlers quadripartites et la nécessité d'un dialogue entre le Nord et le Sud. Nous demandons à la Corée du Nord de mettre un terme à ses activités de mise au point, de déploiement et d'exportation de missiles balistiques.

79. Nous nous félicitons du dialogue de haut niveau qui s'amorce entre l'Inde et le Pakistan. Nous encourageons les deux pays à faire en sorte que leurs activités respectent les normes internationales relatives à la non-prolifération. Compte tenu de notre soutien en faveur d'une rapide entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous encourageons les deux pays à adhérer à ce traité.

80. Reconnaissant que la promotion de la responsabilité internationale quant aux transferts d'armes et de technologies sensibles mène au renforcement de la sécurité et de la stabilité mondiales, nous réaffirmons à cette fin notre soutien à l'arrangement de Wassenaar. Nous nous félicitons des constants progrès réalisés grâce au Registre des Nations unies sur les armes classiques en ce qui concerne la promotion de la transparence en matière d'armement. Nous encourageons le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations unies sur les armes légères dans ses travaux pour trouver des moyens de prévenir et de réduire les transferts excessifs et déstabilisateurs d'armes légères et d'armes de petit calibre, et nous continuerons d'œuvrer ensemble à l'élimination du trafic illicite d'armes à feu.

Régimes de contrôle des exportations

81. Nous tenons à marquer notre soutien aux arrangements qui constituent les régimes internationaux de contrôle des exportations. Le Comité Zangger et le Groupe des fournisseurs